

COMPTE-RENDU RÉUNION DES QUARTIERS : MURY, CHENAZ, LA TABLE RONDE ET DOMAINE DES BOIS DU 1^{ER} FÉVRIER 2017

Membres du conseil présents : Pierre REBEIX, Jacqueline BILAT, Wim WETERINGS, Roger BOUTHERRE, Michael KEWLEY, Jean-Camille YERLY, Laurent FOURNIER, Catherine BOISSIN

Membres du conseil excusés : Robert CLÉMENT, Carole CHENEVAL, Rose-Marie HENRI, Julien MORELLI, Isabelle PASSUELLO

Secrétaires de séance : JC YERLY et Catherine BOISSIN

Personnes présentes des différents quartiers susmentionnés : **environ 80**

La séance a débuté à 19h05. Mr Pierre Rebeix a remercié toutes les personnes présentes, a présenté l'ordre du jour de cette séance et a rappelé à l'assemblée que ces réunions de quartiers ont pour but de recueillir les remarques constructives dans tous les domaines de l'action municipale, d'informer des décisions que la municipalité prend et des raisons qui les motivent. Les réunions de quartiers se veulent donc un espace de dialogue pour un meilleur éclairage et une meilleure compréhension des décisions.

ORDRE DU JOUR :

- Point sur les ordures ménagères et le tri sélectif.	R. BOUTHERRE	30 min
- Etat des lieux des chantiers : présent et futur (rue F. Estier, route de Chenaz, Rond-point sur la RD 984c).	JC YERLY	10min
- Les gens du voyage – Domaine de Bois.	P. REBEIX	5min
- Participation citoyenne et Police municipale	P. REBEIX	10min
- Projet d'un panneau électronique d'information	P. REBEIX	5min
- Questions/réponses	ASSEMBLÉE	60min

1 POINT SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF (R. BOUTHERRE)

Suite aux explications données par Mr. R. BOUTHERRE (voir slides jointes à ce document), des questions ont été posées :

- Qui a décidé de mettre de tels conteneurs ?
La CCPG qui développe sur tout le territoire la pose de conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères (500 à poser sur 2 à 3 ans)
- Les conteneurs Ordures Ménagères (OM) vont-ils remplacer les conteneurs individuels ?
OUI
- Que doit-on faire des conteneurs individuels ?
Ceux-ci seront repris par la CCPG en temps et en heure.
- Quel volume les sacs peuvent-ils avoir et comment se les procurer ?
L'ouverture accepte des sacs entre 30 et 50L (pas trop plein) que l'on peut trouver dans le commerce.
- Quel sera le prix d'un dépôt ?
Environ 91 cts/sac/ouverture.
- Quand se feront les ramassages ?

Il n'y aura plus de jours fixes comme aujourd'hui. Pour les OM : quand le conteneur est plein, ou 1 fois par semaine. Pour les Tris : quand les conteneurs sont pleins, en général, ou 1 fois par semaine.

- Comment être sûr que des personnes externes à la commune ne vont pas venir jeter leurs OM dans nos conteneurs ?

Le badge est rattaché à la commune, par exemple les habitants de Gex ne pourront pas venir mettre leurs sacs dans les conteneurs situés sur Echenevex et vice-versa.

Proposition à remonter à la CCPG : rendre plus restrictifs les badges, c'est-à-dire badges donnant accès seulement aux conteneurs de son quartier, dans le but de décharger certains conteneurs localisés dans un endroit très passant.

NB : Pour info, la CCPG peut faire ce que demande la commune, toutes propositions peuvent être étudiées (à discuter avec la CCPG)

Emplacement des conteneurs :

Pour Chenaz en avril (1 OM + 3 tris)



Pour Mury (1OM + 3 tris)



- Remarque d'un riverain : « Nous avons de belles fontaines, c'est dommage de mettre des conteneurs à côté ».

A part cette remarque, aucun riverain n'a émis d'objection quant à ces emplacements.

Pour la Table-Ronde :

En position A : 1 OM + 3 tris

En position B : 1 OM



Seule la position B observe un refus de la part de l'assemblée, car l'emplacement est jugé aberrant d'un point de vue sécurité, il se trouve dans un virage.

Proposition de la part du bureau de la Table-Ronde : éliminer le point A et doubler l'OM au niveau du point A. Dans le point A il y aurait : 2 OM et 3 tris.

Cette proposition nécessite une demande auprès de la CCPG car les caractéristiques de positionnement des conteneurs par rapport à la distance des 300 m ne sont pas respectées pour certains habitants du quartier.

Organiser une réunion en mairie pour faire une proposition définitive.

NB : Pour la Table Ronde, si tous les copropriétaires sont d'accord de regrouper les 2 OM au même endroit (position A sur le plan ci-dessus), ils devront tous l'accepter dans le règlement de la copropriété et en faire part à la CCPG.

Le quartier du domaine des Bois va garder ses conteneurs individuels

Cette partie dans l'ordre du jour aura duré 40 min au lieu des 30 min indiquées.

2 ÉTAT DES LIEUX DES CHANTIERS : PRÉSENT ET FUTUR (RUE F. ESTIER, ROUTE DE CHENAZ, ROND-POINT SUR LA RD 984C). (JC YERLY)

JC YERLY a expliqué que suite à un retard de travaux de la société Orange, les trottoirs n'ont pas pu être terminés en même temps que le reste de la chaussée. Les trottoirs sont prévus courant avril.

Questions :

- Pourquoi n'avoir mis qu'une chicane route de Chenaz, car elle ne suffit pas pour ralentir les automobilistes ?
Tous les travaux d'aménagement ont un coût. Exemple : un ralentisseur coûte 5000 euros minimum. Il faut donc que chacun se responsabilise et respecte la zone 30.

3 LES GENS DU VOYAGE – DOMAINE DE BOIS. (P. REBEIX)

Le document fourni par des habitants du quartier : <http://www.depechestsiganes.fr> a été remis en gendarmerie par M. le Maire. Mais empêcher l'installation des gens du voyage en 2017 sur le même terrain semble fort difficile.

PARTICIPATION CITOYENNE ET POLICE MUNICIPALE (P. REBEIX)

M. le Maire a résumé la réunion du 25 janvier dernier faite en présence du capitaine de Gendarmerie, commandant l'unité de Gex. M. le Maire rappelle que le maire et le conseil ne choisissent pas les candidats, c'est un choix et une démarche personnels.

Concernant la question posée par M. le Maire « Une police municipale à Echenevex vous semble t-elle nécessaire ? ». Seules 3 personnes sont contre et il n'y a pas d'abstention. Une personne dans l'assemblée a mentionné qu'il faut être proactif et s'inspirer de l'action d'autres communes comme Ferney-Voltaire.

PROJET D'UN PANNEAU ÉLECTRONIQUE D'INFORMATION (P. REBEIX)

M. le Maire a fait part à l'assemblée d'un projet d'implantation d'un panneau électronique d'information. Quant il a été demandé aux participants de la réunion s'ils voyaient une objection pour l'implantation de ce panneau, seule Mme Anneke VAN DER VOSSSEN a exprimé son objection.

QUESTIONS/RÉPONSES

- Les habitants de Mury trouvent qu'il y a beaucoup trop de circulation et les gens roulent trop vite. Ne peut-on pas mettre un panneau indiquant que la voie est sans issue ?
Le panneau existe déjà.
- Dans le passé, il y avait des chicanes, pourquoi les avoir enlevées ? et pourquoi ne pas les remettre ?
Le service technique de la mairie va étudier la faisabilité.
- Route de Mury, un habitant demande l'installation d'un panneau « interdiction de stationner », entre la maison DELAMBERIE et la maison OCHI.
Mais qui va faire respecter ce panneau. M. le Maire propose de coller des autocollants en plein milieu du pare-brise des voitures contrevenantes, comme il a été fait dans le passé place des Saugis.

Une personne dit un « grand merci à la mairie pour avoir déboisé l'ancienne voie de chemin de fer. C'est une belle promenade de la RD 15 à Chevy ». De plus depuis les travaux de curage des fossés, l'eau s'écoule beaucoup mieux. Merci à l'équipe technique.

- Route de Chenaz : du Pont jusqu'à chez Mathieu, n'est-il pas possible de contacter les haras, autres que Varfeuille et le Poney-club d'Echenevex, pour que les cavaliers respectent les trottoirs en évitant de faire croquer leurs chevaux sur ceux-ci.

La Mairie va contacter ces autres haras en ce sens.

- Une personne mentionne que les gens roulent très vite sous le pont sous voie sous la RD 984c vers le carrefour Mathieu.
M. le Maire rappelle que c'est une zone 30, et une fois de plus on ne peut que constater avec regret les incivilités des automobilistes.
- Une personne demande où se situe l'entrée du chemin vert sur la RD 89 ?
La mairie va vérifier sur les plans.
- Une personne demande pourquoi le chemin en Combe (derrière le stade) n'a pas été élagué ?
Le maire va vérifier auprès des services techniques. Toutefois, il est à noter que les chemins ne doivent pas ressembler à des boulevards pour éviter trop de circulation automobile.

Une personne fait une proposition pour maintenir praticables les chemins de la commune. Demander à des bénévoles pour élaguer les chemins tout en faisant des balades en présence du groupe des randonneurs d'Echenevex.

Ceci est une bonne initiative et la commission sentier va réfléchir sur la faisabilité.

- Un habitant de Mury demande pourquoi il ne peut pas avoir accès à la fibre optique. Celle-ci s'arrêterait d'après lui au niveau du rond-point.
M. le Maire propose à cette personne de se rassembler avec ses voisins et de faire un courrier à la Mairie qui transmettra au SleA.

Fin de séance à 20h55.